



Bruxelles, le 8 juillet 2019

Commission de Normalisation de la comptabilité des organismes d'intérêt public de la sécurité sociale

CIRCULAIRE N° 7 Version 2

Réf. : DGBESOC/COM-NORM/7 V2

Base légale : AR du 5 mai 1993 art.2, 2° et art. 4

Objet : Liste des branches par IPSS

1. Exercice comptable d'entrée en vigueur : 2019

2. But/contexte :

Etablir la liste des branches des organismes d'intérêt public de la sécurité sociale pour répondre aux besoins de rapportage concernant les tableaux synoptiques du budget et les comptes économiques.

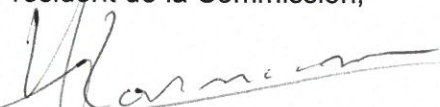
3. Références :

- 3.1. Article 13 de l'arrêté royal du 3 avril 1997 portant des mesures en vue de la responsabilisation des IPSS
- 3.2. Article 6 de l'arrêté royal du 22 juin 2001 fixant les règles en matière de budget, de comptabilité et de comptes des IPSS
- 3.3. Article 17 de l'arrêté royal du 26 janvier 2014 fixant le plan comptable normalisé des IPSS
- 3.4. Réunion plénière électronique de la Commission du 14 décembre 2018.
- 3.5. Réunion plénière du 14 juin 2019 : adaptation de la liste des branches de l'INASTI

4. Version antérieure : 18 janvier 2019

5. Mesures transitoires : aucune

Le Président de la Commission,



H. LARMUSEAU

Liste des branches par IPSS

ORGANISMES

BRANCHES

INASTI

Gestion globale (avec le détail Droit passerelle et Aidant proche en prestations et Titres-service en divers)

CNH (avec le détail pour Droit passerelle et Aidant proche en prestations et Titres-service en divers)

ONSS

Gestion globale (y compris « Allocations d'attente des marins » en prestations)

Fonds amiante

Fonds de fermeture des entreprises

Sécurité sociale d'outre-mer (avec subdivisions en prestations : « soins de santé » et « pensions et autres prestations »)

Maribel social secteur public

Maladies professionnelles pouvoirs locaux

Pensions secteur public (ex-SdPSP)

Fonds solidarisé des pensions des pouvoirs locaux (ex-ORPSS)

Vacances annuelles (avec subdivisions « OCCPM » et « ONVA »)

Autres perceptions (avec subdivisions et détail des recettes et des dépenses dans une annexe) : Fonds de sécurité d'existence et autres perceptions pour compte de tiers

INAMI

Soins de santé

Indemnités salariés

Indemnités indépendants

Indemnités mineurs

Fonds des Accidents médicaux

Opérations pour compte de tiers : une sous-branche par Entité fédérée

CAAMI

Soins de santé

Indemnités salariés

Indemnités indépendants

Victimes de guerre et terrorisme

Marins

Opérations pour compte de tiers :

- une sous-branche par Entité fédérée
- Mediprima

SFPD

Pensions des salariés

Pensions du secteur public, avec la ventilation suivante en sous-branches dans une annexe :

- pensions du secteur public (y compris frais de gestion ex-SdPSP)
- pensions de réparation, rentes de guerre
- victimes civiles guerres et terrorisme
- rentes d'accident du travail
- HR Rail
- pool des parastataux
- conventions directes
- conventions avec une institution de prévoyance
- fonds solidarisé des pensions des pouvoirs locaux
- fonds de pension de la police fédérale

Opérations pour compte de tiers, avec la ventilation suivante en sous-branches dans une annexe :

- GRAPA
- allocations aux personnes handicapées
- cotisation INAMI
- pensions des travailleurs indépendants

Régime extra-légal

Service social collectif

ONEm

Chômage

Emploi

Opérations pour compte de tiers :

- Activités extra-statutaires
- une sous-branche par Entité fédérée

Fonds de Fermeture des Entreprises

Secteur marchand

Secteur non-marchand

Fedris

maladies professionnelles secteur privé

maladies professionnelles secteur local

Fonds amiante

accidents du travail en répartition

accidents du travail en capitalisation

CAPAC

Chômage

Opérations pour compte de tiers :

- Activités extra-statutaires

ONVA

Vacances annuelles

FAMIFED

Prestations familiales

* * *